



LES LIVRES (2/2)

Les 1001 droits du bébé lecteur

Parce qu'il a y a mille et une façons de lire ...

Un bébé lecteur a le droit :

- D'entrer dans le monde des histoires et des images
- De se rendre à la bibliothèque accompagné de maman, papa, papy, mamie, nounou...
- De choisir un livre tout seul et de le découvrir avec un adulte
- De pouvoir feuilleter des livres très différents et en bon état
- De porter un livre à la bouche
- De sauter des pages
- De lire à l'envers
- De manipuler le livre comme il l'entend, selon son âge
- De regarder des livres de grand
- D'écouter une histoire dans n'importe quelle position, de jouer ou de chanter en même temps !
- De fermer un livre et d'en prendre un autre... ou de l'ouvrir une nouvelle fois et vérifier que l'image et le texte sont toujours à la même place !
- D'intervenir dans le récit, de pointer du doigt une image, de commenter l'histoire
- De demander encore et encore le même livre

Mais il a surtout le droit de ne pas rendre compte à l'adulte de ce qu'il a compris dans l'histoire

Car le livre doit avant tout rester un plaisir !

Texte emprunté à "Premières pages" et au département du Lot !